NORME INTERNATIONALE ISO 1091

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Machines à écrire — Disposition des touches d'impression et des touches de fonction

Typewriters — Layout of printing and function keys

Première édition — 1977-08-01

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 1091:1977
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2972b102-7090-47f2-b709-ecaec9e4e9e8/iso-1091-1977

CDU 651.2 : 681.61.065.1

Réf. nº : ISO 1091-1977 (F)

Descripteurs : machine de bureau, machine à écrire, clavier, touche de clavier, disposition, numérotation.

Prix basé sur 2 pages

ISO 1091-1977 (F)

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 1091 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 95, *Machines de bureau*, et a été soumise aux comités membres en janvier 1977.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

ISO 1091:1977
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2972b102-7090-47f2-b709-ecaec9e4e7e8/iso-1091-1977

Afrique du Sud, Rép. d'	Finlande	Royaume-Uni
Allemagne	France	Suède
Australie	Iran	Suisse
Canada	Italie	Tchécoslovaquie
Chili	Mexique	Turquie
Espagne	Roumanie	Yougoslavie

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Cette Norme internationale annule et remplace la Recommandation ISO/R 1091-1969, dont elle constitue une révision technique.

© **Organisation internationale de normalisation, 1977** •

Imprimé en Suisse

Machines à écrire — Disposition des touches d'impression et des touches de fonction

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale fixe la disposition, le nombre et l'emplacement des touches d'impression et de quelques-unes des touches de fonction dont sont munies les machines à écrire, indépendamment des dimensions de ces machines.[1)]

2 TOUCHES D'IMPRESSION

2.1 Disposition des rangées de touches d'impression

2.1.1 Les touches d'impression doivent être disposées en quatre rangées transversales étagées vers le haut, de l'avant vers l'arrière de la machine.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

2.1.2 Les rangées de touches doivent être décalées transversalement les unes par rapport aux autres, de façon que les touches les plus voisines appartenant à différentes rangées soient alignées obliquement par rapport à l'axe d'une rangée.

ISO 1091:1977
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2972b102-7090-4712-b709-
ecaed9e4c9e8/iso-1091-1977

2.1.3 Dans le cadre de la présente Norme internationale, les quatre rangées de touches doivent être désignées comme suit, à partir de la rangée du bas (voir la figure) :

B rangée de lettres du bas
C rangée de lettres du milieu
D rangée de lettres du haut
E rangée des chiffres

2.2 Nombre de touches d'impression

2.2.1 Les claviers alphanumériques décrits dans la présente Norme internationale dérivent d'un clavier de base à quarante-quatre touches d'impression numérotées de 1 à 44, comme le montre la figure.

2.2.2 Les claviers à quarante-trois touches d'impression sont obtenus en supprimant du clavier à quarante-quatre touches soit la touche n° 1, soit la touche n° 44 (voir la figure).

2.2.3 Les claviers ayant plus de quarante-quatre touches d'impression sont obtenus en additionnant des touches dans l'ordre suivant :

N° de touche	Position
45	D 12
46	C 12
47	B 00
48	E 00

Ces touches sont indiquées par une ligne pointillée sur la figure.

2.3 Distance entre les touches d'impression

2.3.1 La distance transversale *a* (voir la figure) entre les centres des touches adjacentes d'une même rangée doit être constante pour chaque machine et égale à

19 ± 1 mm (0,75 ± 0,04 in)*

2.3.2 Sur les machines à écrire électriques, la distance longitudinale *b* (voir la figure) entre les centres des touches de deux rangées adjacentes doit être constante pour chaque machine et égale à

19 ± 1 mm (0,75 ± 0,04 in)*

3 TOUCHES DE FONCTION

3.1 Barre d'espacement

Les machines à écrire doivent être munies d'une ou de plusieurs touche(s) d'espacement en forme de barre(s) allongée(s), parallèlement aux rangées des touches d'impression et au-dessous de la rangée B. Toute la barre d'espacement ou une partie de celle-ci doit être située dans la rangée A. (Voir l'exemple sur la figure.)

1) Pour la disposition des caractères alphabétiques, des chiffres, de la virgule et du point, voir ISO 2126, *Machines de bureau — Disposition de base pour la section alphanumérique des claviers manœuvrés avec les deux mains*.

* Les tolérances ne peuvent s'additionner.

3.2 Touches de motion

3.2.1 Les machines à écrire doivent être munies de deux touches de motion, une à chaque extrémité de la rangée B. Toute la touche de motion gauche ou une partie de celle-ci doit être en position B 99. (Voir l'exemple sur la figure.)

3.2.2 Une touche de verrouillage de motion doit être placée au-dessus de la touche de motion gauche et être adjacente à cette dernière. (Voir l'exemple sur la figure.)

3.2.3 Normalement, les deux touches de motion doivent pouvoir libérer la touche de verrouillage de motion haute. Si une seule touche de motion peut effectuer ce déverrouillage, ce doit être celle qui est placée à gauche.

3.2.4 Les touches de motion doivent avoir une forme ou des dimensions différente(s) de celle(s) des touches d'impression.

3.3 Touche passe-marge et touche de rappel arrière

Les machines à écrire doivent être munies d'une touche passe-marge et d'une touche de rappel arrière, placées chacune de part et d'autre du clavier.

3.4 Touches de tabulation

3.4.1 Les machines à écrire munies d'un tabulateur simple doivent avoir une touche de tabulation située du côté gauche du clavier et adjacente aux touches d'impression de la rangée D.

3.4.2 Si la touche de tabulation a la forme d'une barre allongée, cette barre doit être placée parallèlement aux rangées de touches d'impression et au-dessus de la rangée E.

3.4.3 Sur les machines à écrire munies d'un tabulateur décimal, les différentes touches de tabulation doivent être disposées en une rangée transversale au-dessus de la rangée E et parallèlement à cette dernière.

3.5 Fonction de retour

3.5.1 Dans le cadre de la présente Norme internationale, le retour est le mouvement relatif du support d'impression par rapport au porte-caractères, pour atteindre le début de la ligne d'impression.

3.5.2 Les machines à écrire à retour manuel doivent être munies d'un levier de retour à la ligne situé du côté gauche du chariot. Ce levier doit aussi être capable d'assurer la commande d'interligne.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

3.5.3 Les machines à écrire à retour automatique doivent être munies d'au moins une touche de retour à la ligne située sur le côté droit du clavier et adjacente aux touches d'impression (voir exemple sur la figure). Ce retour doit aussi être capable d'assurer la commande d'interligne.

ISO 1091:1977
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2972b102-7090-47f2-b709-ecaec9e4e9e8/iso-1091-1977

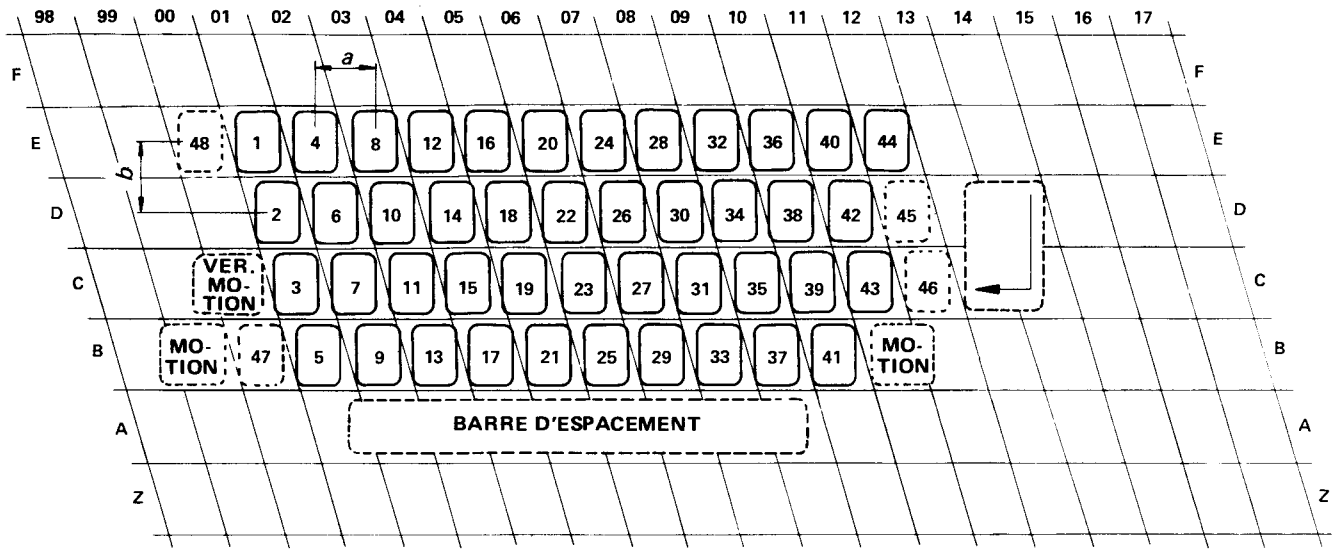

NOTE — La position des touches de fonction indiquée dans cette figure n'est qu'un exemple.

FIGURE

La présente figure ne fixe pas les dimensions, ni la forme ni la couleur des touches.